

Calendrier et candidatures

Le processus se déroule en trois étapes clés, selon le calendrier suivant :

1. Lettre d'intention - du 9 mars au 27 avril 2026

Les candidats doivent transmettre la lettre d'intention (3 pages maximum) incluant :

- Leur profil et expérience ;
- Le domaine porteur d'innovation (DPI) « Pépite » ciblé et les grandes lignes du projet ;
- La méthodologie imaginée pour l'étape suivante de dépôt de projet notamment en ce qui concerne l'identification et mobilisation des partenaires et de la communauté, les modalités de concertation etc.
- Un CV (3 pages maximum).

Cette lettre sera examinée par une commission d'experts issus des établissements du PUI Bordeaux. Les candidats recevront un retour personnalisé - recommandations, ajustements ou validation pour la suite - **entre le 4 et le 8 mai 2026**.

2. Dépôt du dossier complet - date limite lundi 8 juin 2026 à minuit

Les candidats présélectionnés disposent de quatre semaines pour finaliser leur dossier, qui devra comprendre :

- Un descriptif détaillé du projet (10 pages maximum) ;
- Un budget prévisionnel construit avec l'aide de la responsable de programme ;
- Une lettre de soutien des directions des départements concernés par le DPI pépite visé ;
- Une lettre de motivation du porteur.

3. Audition et sélection finale - semaine du 15 au 19 juin 2026

Les candidats retenus seront auditionnés par la commission Innovation pour évaluer :

- La pertinence du projet et son alignement avec les objectifs du programme ;
- La motivation du candidat et sa capacité à mobiliser sa communauté scientifique ;
- La cohérence avec la communauté d'accueil ;
- Le potentiel structurant pour le DPI « Pépite » concerné.

Notification des résultats : Les lauréats seront notifiés au plus tard **fin juillet 2026**.

Démarrage des Chaires : les premières Chaires débiteront à **l'automne 2026**, pour une durée maximale de deux ans.

Contact : Juliette Gaillot, responsable programme Chaires Innovation,
juliette.gaillot@u-bordeaux.fr